

9. Promouvoir une meilleure insertion professionnelle des jeunes

1. Contexte et description

Dans le cadre du projet « Tremplin vers une vie active », le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation de Tournai-Ath-Lessines promeut une meilleure insertion professionnelle des jeunes qui, à la sortie de leur parcours scolaire obligatoire, ont peu ou pas de certification. Cette démarche vise à prévenir un éloignement à long terme du marché de l'emploi, où l'insertion professionnelle des jeunes passe prioritairement par une action de proximité associant l'ensemble des acteurs locaux qui interviennent en amont et en aval du marché de l'emploi. Cette initiative est motivée par plusieurs constats : la relative précarité des jeunes sur le marché de l'emploi se marquant par un taux de chômage élevé en lien avec la conjoncture économique mais aussi par

la précarité des contrats ; le nombre élevé de jeunes arrivant sur le marché de l'emploi sans diplôme et qualification ; le manque de connexions des réseaux d'aide à la jeunesse avec les dispositifs de formation et d'insertion pour adultes ; les besoins du marché de l'emploi.

« Tremplin vers une vie active » promeut un lien structurel entre l'enseignement, la formation et le monde du travail, mais aussi s'attache à améliorer la transition école/emploi des jeunes plus fragilisés.

2. Publics cibles

Les jeunes qui à la sortie de leur parcours scolaire obligatoire ont peu ou pas de certification.



3. Parties prenantes

Le projet « Tremplin vers une vie active » est encadré par un comité de pilotage composé de représentants du monde de l'enseignement, de la formation, de l'insertion, de l'aide sociale de l'éducation permanente et de l'aide à la jeunesse (FOREM, CPAS, EFT/OISP, MireWapi, AWIPH, SAS, AMO, Infor jeunes, Maison des jeunes, CPMS, établissements scolaires...).

Il associe également les plans de cohésion sociale des communes de la Wallonie picarde (Tournai, Antoing, Brunehaut, Péruwelz, Beloeil, Bernissart, Leuze-en-Hainaut, Chièvres, Ath, Frasnes-lez-Anvaing, Flobecq, Lessines, Pecq, Celles).

4. Mise en œuvre

L'objectif de ce projet est de mettre en lien les réseaux et d'avoir un minimum de langage commun sur la lecture des différents constats en vue de dégager des pistes d'action qui permettent une meilleure efficacité en étroite collaboration avec les entreprises :

- créer un comité de pilotage ;
- apporter une représentation plus affinée de la thématique par le biais d'une démarche analytique ;
- créer une démarche de concertation ;
- élargir le réseau et assurer une cohérence ;
- structurer l'offre de services ;
- prendre en charge plus rapidement le public et de manière mieux concertée ;
- assurer un accompagnement de proximité élargi ;
- impulser, soutenir des actions concertées hors et dans le champs scolaire : actions centrées sur l'individu (socialisation, citoyenneté, insertion sociale et professionnelle), actions centrées sur les besoins du marché (insertion, qualification, préparation à l'emploi), actions centrées sur l'accès à l'emploi (exigences, mise en relation des réalités du marché), actions centrées sur la réglementation (exigences des mesures des politiques sociales et d'emploi).

5. Conditions de réussite

Une étude, initiée par le CSEF, a été confiée à la SONECOM en ce qui concerne les leviers de la réussite de l'insertion socioprofessionnelle. Pour améliorer les dispositifs et leurs effets, diverses recommandations ont été formulées. Parmi celles-ci, on retrouve notamment :

- la nécessité d'agir le plus tôt possible auprès des jeunes dès la scolarité ;
- l'importance aussi de stimuler les opportunités d'emploi pour ce public en communiquant et en collaborant avec les employeurs du territoire (faire connaître les atouts des travailleurs, revaloriser leur image, infléchir l'attitude des entreprises) ;
- l'importance de décloisonner les intervenants locaux en favorisant les échanges et la concertation (enseignement, CPMS, ISP, FOREM...).

6. Pratique exemplative

« Tremplin vers une vie active » est une initiative du **CSEF Tournai-Ath-Lessines**. Les perspectives d'actions 2012-2015 du projet identifient deux axes de travail :

- travailler le réseau : considérer le réseau comme un espace de transition à analyser, identifier les pratiques et modes de fonctionnement, optimiser la confiance (mieux se (re)connaître), identifier les marges de manœuvre dans lesquelles chaque acteur peut fonctionner ;
- travailler le lien avec les entreprises : envisager le contact avec les entreprises à plusieurs niveaux (entreprises insertion, clause sociale...), identifier les entreprises qui veulent développer un projet pédagogique en lien avec leur activité (inventaire des bonnes pratiques partenariales enseignement/formation/entreprises, identifier les leviers de bon fonctionnement).

La dimension de démarche participative se retrouve au cœur de ce projet inscrit dans la transversalité.

